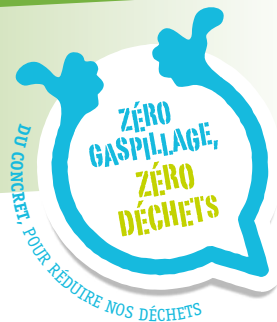


DÉCHETS - LES FICHES PRATIQUES
Réduire au jardin



UN JARDIN ZÉRO DÉCHET



**Valorisez vos
déchets verts
au jardin**

Déchets de tonte, déchets de taille, feuilles mortes,... les déchets verts sont **le premier apport en déchetteries sur Grand Poitiers**. Ces déchets peuvent pourtant avoir une grande utilité au jardin : éviter la pousse des herbes indésirables, réduire le besoin en arrosage et enrichir les sols. De nombreuses techniques existent pour transformer ces déchets en ressources : tonte mulching, paillage/BRF, compostage.

Réduire et réutiliser les déchets au plus près de la source, c'est **un gain de temps et un bienfait pour l'environnement**.



RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME

Quelques techniques simples et naturelles permettent d'éviter la corvée des allers-retours en déchetterie et de faire des économies (limiter l'arrosage, éviter l'achat d'engrais ou de produits phytosanitaires).

DECHETS DE TONTE

- La **tonte mulching** (paillage en anglais) est une technique sans ramassage de l'herbe. Elle s'effectue avec un matériel adapté (kit ou tondeuse mulching ou mulcheuse) qui coupe d'abord l'herbe par les extrémités avant de la réduire en fines particules lesquelles sont ensuite éjectées sur le sol. Un bon mulching, avec une répartition uniforme des déchets de tonte, ne se voit pas.
- Le mulching permet d'**enrichir naturellement le sol** et de **diminuer les besoins en arrosage**.
- Les déchets de tonte, incorporés en petites quantités au composteur, sont **un excellent activateur de compost**. Attention cependant, ajoutée en grande quantité et en un seul apport, la tonte risque d'asphyxier votre compost et de générer une forte odeur d'ammoniaque désagréable.
- Finalement, les déchets de tonte peuvent également être utilisés en paillage au pied des arbres et arbustes par exemple.



FEUILLES MORTES

- Les **feuilles mortes peuvent être utilisées en paillage**. À l'automne, stockées en tas à côté du composteur, elles pourront également constituer un apport carboné intéressant pour le compost, au même titre que le broyat de végétaux ou que la tonte sèche.

PLANTES MALADES ET HERBES INDÉSIRABLES

- Éviter le broyage et le paillage provenant de plantes malades (risque de prolifération). Ces plantes peuvent être compostées sur un tas à part ou apportées en déchetterie.
- Les herbes indésirables montées en graines peuvent également être compostées en tas à part et/ou préalablement trempées dans l'eau, chaude au départ, pendant 48h, afin d'empêcher les graines de germer en terre.

DECHETS DE TAILLE (ARBUSTES ET ARBRES)

- Une fois broyés, ces déchets ont de nombreuses vertus au jardin (voir pages suivantes).



RAPPEL

Le brûlage des déchets verts à l'air libre et en incinérateur est interdit toute l'année en ville, en zone péri-urbaine et rurale.

Le but de cette interdiction est de limiter les risques de nuisances pour le

voisinage (odeurs, fumées) et de départ de feu ainsi que d'éviter tout impact nocif sur l'environnement et la santé. Toute infraction est passible d'une amende allant jusqu'à 450 €.

LE BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Manuellement, à la tondeuse ou à l'aide d'un appareil adapté, broyer ses déchets végétaux en vue de les réutiliser au jardin présente de nombreux avantages : fertiliser le sol par création d'engrais naturel (humus, compost), protéger les plantes en hiver et en été, limiter le lessivage des sols et l'apparition d'herbes indésirables, etc.

Tout type de matériaux (feuillus ou résineux) peut être broyé. Plus ces matériaux seront jeunes et plus le broyat obtenu sera efficace.

Le broyat est constitué d'éléments de taille ou granulométrie variable (comprise généralement entre 0 et 50 mm). Chacune de ces granulométries doit être représentée en proportion relativement égale afin d'assurer une décomposition homogène. La qualité du broyat dépend logiquement du broyeur,

de son entretien mais également du matériau entrant (diamètre, essences, dureté/souplesse, fraîcheur...).

- **Pour le compostage**, les copeaux doivent idéalement présenter une structure en épine, plus longue que large.
- **En paillage**, il convient surtout d'éviter d'avoir exclusivement de trop petits fragments (risque de carence en matière azotée et de formation d'une couche imperméable).



La Communauté d'Agglomération Grand Poitiers **rembourse 45 €** aux particuliers du territoire, pour **la location ou l'achat d'un broyeur** ou pour **une prestation de broyage** par des professionnels.

Astuce : vous pouvez aussi mutualiser l'utilisation ou la location d'un broyeur avec votre voisinage !

	UTILISATION	TAILLE DES COPEAUX	PAILLAGE	COMPOSTAGE	BRF	CONSEIL
Broyeur à couteaux	Idéal pour les branches ligneuses (bois solide).	Broyat régulier, de qualité similaire, en biais de la fibre.	++	+	++	Facile d'entretien, il faut veiller à affûter les couteaux régulièrement (fonction de la fréquence et de la prudence d'utilisation).
Broyeur à marteaux	Plus polyvalent, parfait pour le broyage de matières molles (branches fines, tailles de haies vives, feuilles).	Granulométrie beaucoup plus irrégulière avec présence de sciure et de gros morceaux non broyés.	++	+	+	Si le bois est très sec, penser à diviser le diamètre des matériaux entrant par deux.
Broyeur à fléaux	Convient aux herbes hautes et petites broussailles.	Broyat foisonnant de taille variable.	-	++	-	Réservé surtout aux professionnels et aux détenteurs de grands espaces.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Les branches, branchages et rameaux sont des matériaux ligneux riches en carbone. Bien broyés et bien mélangés aux autres matières fermentescibles riches en azote telles que les tontes (en petite quantité) ou les déchets organiques du foyer (épluchures, restes de repas,...), **ils apportent les éléments nécessaires** au bon processus de compostage.

Un tiers de nos poubelles est constitué de déchets organiques. En compostant vous-même vos déchets organiques fermentescibles :

- Vous contribuez à diminuer la quantité de déchets à éliminer.
- Vous réduisez la facture collective de collecte et de traitement des ordures.
- Vous fabriquez un engrais naturel et gratuit, respectueux du cycle biologique.



Grand Poitiers vous rembourse 15€ pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur (composteur d'intérieur).

Grand Poitiers soutient également le compostage collectif. Pour en profiter au pied de votre immeuble ou de votre résidence, **contactez le service Déchets-Propreté au 05 49 52 37 98.**

BOIS RAMIÉAL FRAGMENTÉ (BRF)

- Le BRF est un paillis constitué de branches vertes et fraîches broyées.
- Il est déposé au départ à la surface du sol, puis après plusieurs mois, éventuellement incorporé dans les cinq premiers centimètres du sol.
- Il va ainsi régénérer le sol et conforter la création d'humus.
- Le BRF peut s'utiliser partout à la maison : jardin potager, jardin ornemental, arbres, haies,...

LE PAILLAGE

Le paillage est la couverture du sol par un élément naturel ou artificiel. Une réutilisation aisée des broyats de déchets verts ligneux consiste à un paillage des massifs de fleurs, des potagers et des haies de jardin.

Les avantages du paillage

- Le paillage évite la pousse des herbes indésirables et devient une alternative efficace au désherbage chimique. Il maintient également l'humidité du sol.
- Il est d'ailleurs coutume de dire « qu'un bon paillage vaut deux arrosages ».
- Enfin, le paillage permet de lutter contre les températures extrêmes et les fortes précipitations.

Les astuces pour un paillage de qualité

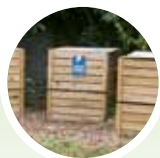
- En règle générale, le paillage avec des matériaux frais, non compostés, doit s'effectuer en épaisseur modérée afin d'éviter la formation d'une zone asphyxiant en contact direct avec le sol et un déséquilibre des éléments nutritionnels du sol (matières carbonées en quantité trop importante ; peut se réguler en apportant de l'azote).
- Pour obtenir un paillage de qualité, il faut éviter l'apport exclusif de résineux (type thuyas) qui aura tendance à acidifier le sol.
- Comme les rhizomes (forme de racines) d'herbes indésirables (chiendent notamment) traversent le paillis s'ils ne sont pas enlevés au préalable, bien penser à désherber avant la mise en place d'un paillis.
- Éviter le paillage sur terre tassée et attention à écartier un peu le broyat autour des semis ou lors que trop proche de plantes fragiles ou sensibles (salades...) en raison de risques de pourriture.
- D'autres types de paillage existent (paille de lin, de chanvre...), tout aussi efficaces.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE PAILLAGE

	COMMENT ?	OÙ ?	AVANTAGES PARTICULIERS	INCONVÉNIENTS	ASTUCE
Broyat de conifères et résineux (thuya, cyprès...)	Une épaisseur modérée (3-4 cm) est conseillée de façon à permettre une biodégradation progressive en milieu aéré.	Directement au pied des haies de résineux, le long des murs ou des sentiers de cheminement.	Remplace les herbicides (notamment les dés herbants chimiques).	Une grande quantité de bois résineux peut mettre plus longtemps à se décomposer.	Vous pouvez utiliser votre broyat de thuya autour de vos fraisiers et framboisiers.
Broyat d'arbres et haies persistantes (laurier cerise ou palme...)		Au pied des haies, massifs arbus-tifs, massifs de vivaces, potager (en retirant au préalable les herbes vivaces et en évitant les trop grandes quantités provenant des haies persistantes).	Augmente la teneur en matière organique du sol, l'activité biologique, équilibre le PH du sol, limite l'arrosage, le dés herbage et l'érosion des sols.	Plus les branches sont grosses plus il y a du bois dur qui se décompose lentement. Le bois mort est moins riche en éléments nutritifs et plus dur à broyer.	Utilisez votre tondeuse (ou un taille-haie avec une grande poubelle) pour broyer les branchages fins. Vous pouvez utiliser votre broyat de lauriers en paillage pour vos fraisiers et framboisiers.
Broyat d'essences à feuilles caduques (fruitiers, arbustes, arbres, haies)	L'épaisseur du paillis dépend des types de cultures (plus importante autour d'arbustes qu'au potager...).	Au pied des haies, massifs arbus-tifs, massifs de vivaces, potager (en retirant au préalable les herbes vivaces).			
Tontes	En couche peu épaisse (5 cm max. pour de la tonte fraîche et jusqu'à 10 cm pour de la tonte sèche).	Au pied des haies, massifs arbus-tifs, massifs de vivaces, potager (en retirant au préalable les herbes vivaces), ou encore le long des murs...	Se décomposent vite. Pas besoin de broyeur. Matière saisonnière mais régulièrement disponible.	Attention à utiliser des tontes sans plantes à graines et à éviter les couches trop épaisses (odeurs, tassement).	Les tontes sèches peuvent être stockées et utilisées au composteur (lutte contre les jus, odeurs, moucheron et apporte du carbone).
Feuilles caduques	En couche de 10 cm ou plus.	Au pied des haies, massifs arbus-tifs, massifs de vivaces (petites feuilles ou feuilles broyées), potager, en retirant au préalable les herbes vivaces.	Matière saisonnière mais régulièrement disponible.	Les feuilles riches en tanin (chêne, châtaignier...) et les feuillages persistants peuvent mettre plus longtemps à se décomposer. Attention aux feuilles malades, avec champignons ou parasites (risque de réapparition au printemps). Attention aussi aux gros coups de vent suivant la mise en place qui peuvent disperser les feuilles.	Utilisation de la tondeuse (ou d'un taille-haie avec une grande poubelle, comme un mixeur) pour broyer les grosses feuilles.
Feuilles grosses et/ou très résistantes		Au pied des haies, massifs arbus-tifs, massifs de vivaces.			
Feuilles persistantes					
Paille	En couche de 10 cm ou plus.	Convient au potager et au pied de haies.	Libère de grande quantité de potassium.	Attention aux limaces la première année et aux traces éventuelles de pesticides.	Cultivez vos pommes de terre sous un lit de paille épais (méthode de culture parfois plus productive que la culture traditionnelle).
Écorces et aiguilles de pins	En couche de 10 cm ou plus.	Idéal au pied de rosiers adultes et des plantes de terre de bruyère.	Matière saisonnière mais régulièrement disponible.	À éviter dans certains cas, en raison de leur comportement insatisfaisant à la sécheresse et au vent, ainsi que de leur effet acidifiant sur le sol.	Les paillis acides se décomposent plus lentement que les autres, car l'activité microbienne y est moins intense. Destinez-les donc aux endroits à entretien minimal (rosiers, haies, pieds des arbres et arbustes...).

D'AUTRES CONSEILS POUR UN JARDIN NATUREL ET PAUVRE EN DÉCHETS



Fiche pratique
Le compostage



Fiche pratique
Le jardin en lasagnes



Fiche pratique
**Les associations bénéfiques
insectes/plantes**

**POUR EN
SAVOIR PLUS**

grandpoitiers.fr
dechets-proprete.grandpoitiers.fr

**ZÉRO
GASPILLAGE,
ZÉRO
DÉCHETS**

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Grand Poitiers

Hôtel de Ville

15 Place du Maréchal Leclerc
CS 10569 - POITIERS cedex

Tél. 05 49 52 35 35

Fax 05 49 52 38 80